

REPUBLIQUE FRANÇAISE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS

Numéro SIRET : **20007537200017**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE D ANNEMASSE**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : P M DU GENEVOIS FRANCAIS

ANNEE 2019

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

SLOX

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

2019

Code INSEE

74008

P M DU GENEVOIS FRANCAIS

P M DU GENEVOIS FRANCAIS

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	419 451
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	7,36	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	7,90	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,06	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	30,97%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	93,11	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,78%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 092 187,09	G	3 315 364,46
	Section d'investissement	B	40 777,19	H	40 767,91
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	171 633,32 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	31 510,30 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		3 164 474,58 = A+B+C+D		3 527 765,69 = G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 399 284,21	1 286 560,11	672 766,40	0,00	439 957,70
012	Charges de personnel et frais assimilés	980 100,00	956 074,84	0,00	0,00	24 025,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	182 261,00	171 670,13	0,00	0,00	10 590,87
Total des dépenses de gestion courante		3 561 645,21	2 414 305,08	672 766,40	0,00	474 573,73
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 561 645,21	2 414 305,08	672 766,40	0,00	474 573,73
023	Virement à la section d'investissement (2)	41 648,88	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	5 115,61	5 115,61	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		46 764,49	5 115,61	0,00	0,00	41 648,88
TOTAL		3 608 409,70	2 419 420,69	672 766,40	0,00	516 222,61
Pour information		⁽³⁾ 0,00				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 000,00	12 280,73	0,00	0,00	719,27
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	16 450,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	3 418 776,38	1 974 207,09	1 303 034,49	0,00	141 534,80
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	9 392,15	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 436 776,38	2 012 329,97	1 303 034,49	0,00	121 411,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 436 776,38	2 012 329,97	1 303 034,49	0,00	121 411,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 436 776,38	2 012 329,97	1 303 034,49	0,00	121 411,92
Pour information		⁽³⁾ 171 633,32				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 550,00	5 711,04	0,00	9 838,96
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 139,70	20 066,15	0,00	5 073,55
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		40 689,70	25 777,19	0,00	14 912,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		55 689,70	40 777,19	0,00	14 912,51
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		55 689,70	40 777,19	0,00	14 912,51
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		31 510,30			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	8 925,21	4 142,00	0,00	4 783,21
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	31 510,30	31 510,30	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		40 435,51	35 652,30	0,00	4 783,21
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		40 435,51	35 652,30	0,00	4 783,21
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	41 648,88	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	5 115,61	5 115,61	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		46 764,49	5 115,61	0,00	41 648,88
TOTAL		87 200,00	40 767,91	0,00	46 432,09
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		0,00			

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

SLOK

CA 2019
ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 959 326,51		1 959 326,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	956 074,84		956 074,84
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	171 670,13		171 670,13
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	5 115,61	5 115,61
	Dépenses de fonctionnement - Total	3 087 071,48	5 115,61	3 092 187,09
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 711,04	0,00	5 711,04
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	20 066,15	0,00	20 066,15
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	15 000,00	0,00	15 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	40 777,19	0,00	40 777,19
	Pour information			31 510,30
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018			31 510,30

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 280,73		12 280,73
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	16 450,00		16 450,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	3 277 241,58		3 277 241,58
75	Autres produits de gestion courante	9 392,15		9 392,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		3 315 364,46	0,00	3 315 364,46
Pour information				171 633,32
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 142,00	0,00	4 142,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	31 510,30		31 510,30
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		5 115,61	5 115,61
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		35 652,30	5 115,61	40 767,91
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 399 284,21	1 286 560,11	672 766,40	0,00	439 957,70
60222	Produits d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	66,22	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 700,00	2 241,68	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	263,48	0,00	0,00	236,52
60632	Fournitures de petit équipement	9 425,21	5 343,12	0,00	0,00	4 082,09
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 016,84	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	935 685,00	745 620,92	91 510,00	0,00	98 554,08
6132	Locations immobilières	48 000,00	52 053,56	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	45 000,00	36 248,68	2 000,00	0,00	6 751,32
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	6 000,00	856,50	0,00	0,00	5 143,50
61551	Matériel roulant	1 000,00	69,00	0,00	0,00	931,00
6156	Maintenance	0,00	1 848,26	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	3 500,00	3 510,70	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	625 400,00	142 064,87	31 240,00	0,00	452 095,13
6182	Documentation générale et technique	300,00	1 265,51	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	5 199,20	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	600,00	557,87	0,00	0,00	42,13
6226	Honoraires	27 000,00	15 288,00	0,00	0,00	11 712,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 188,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	37 419,34	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	130 634,00	47 380,77	0,00	0,00	83 253,23
6236	Catalogues et imprimés	21 000,00	13 390,40	3 488,00	0,00	4 121,60
6237	Publications	36 600,00	20 999,01	0,00	0,00	15 600,99
6238	Divers	4 000,00	27 104,43	4 824,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	2 280,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	8 840,00	10 699,88	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	10 000,00	11 020,56	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	5 013,35	0,00	0,00	4 986,65
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	17 944,44	0,00	0,00	7 055,56
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 475,83	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	6 046,00	0,00	0,00	0,00
62878	A d'autres organismes	418 600,00	68 083,69	539 704,40	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	980 100,00	956 074,84	0,00	0,00	24 025,16
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	484,39	0,00	0,00	15,61
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	12 500,00	12 632,65	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 500,00	1 480,36	0,00	0,00	19,64
64111	Rémunération principale	300 000,00	314 234,10	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	10 000,00	11 065,51	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	130 000,00	133 771,09	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64131	Rémunérations	170 000,00	145 215,49	0,00	0,00	24 784,51
64138	Autres indemnités	80 000,00	51 823,55	0,00	0,00	28 176,45
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	105 700,00	103 787,74	0,00	0,00	1 912,26
6453	Cotisations aux caisses de retraite	115 000,00	111 001,13	0,00	0,00	3 998,87
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	10 000,00	7 951,02	0,00	0,00	2 048,98
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 000,00	36 946,01	0,00	0,00	0,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	3 300,00	2 898,00	0,00	0,00	402,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 600,00	1 345,00	0,00	0,00	6 255,00
6488	Autres charges	16 000,00	21 438,80	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	182 261,00	171 670,13	0,00	0,00	10 590,87
65738	Autres organismes publics	76 000,00	75 757,58	0,00	0,00	242,42
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	106 261,00	94 111,00	0,00	0,00	12 150,00
65888	Autres	0,00	1 801,55	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 561 645,21	2 414 305,08	672 766,40	0,00	474 573,73
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 561 645,21	2 414 305,08	672 766,40	0,00	474 573,73
023	Virement à la section d'investissement	41 648,88	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	5 115,61	5 115,61			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	5 115,61	5 115,61			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		46 764,49	5 115,61			41 648,88
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectioi	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		46 764,49	5 115,61			41 648,88
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 608 409,70	2 419 420,69	672 766,40	0,00	516 222,61
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 000,00	12 280,73	0,00	0,00	719,27
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	9 468,82	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	13 000,00	2 811,91	0,00	0,00	10 188,09
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	16 450,00	0,00	0,00	0,00
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	0,00	16 450,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	3 418 776,38	1 974 207,09	1 303 034,49	0,00	141 534,80
74718	Autres	239 100,00	78 500,00	115 000,00	0,00	45 600,00
7472	Régions	82 440,00	-15 600,00	81 355,00	0,00	16 685,00
7473	Départements	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
74748	Autres communes	0,00	90 963,60	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	2 126 616,57	2 120 016,57	29 200,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	706 805,81	-299 673,08	1 077 479,49	0,00	0,00
7478	Autres organismes	243 814,00	0,00	0,00	0,00	243 814,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	9 392,15	0,00	0,00	0,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	0,00	0,14	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	5 000,00	9 392,01	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		3 436 776,38	2 012 329,97	1 303 034,49	0,00	121 411,92
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 436 776,38	2 012 329,97	1 303 034,49	0,00	121 411,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 436 776,38	2 012 329,97	1 303 034,49	0,00	121 411,92
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		171 633,32				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 550,00	5 711,04	0,00	9 838,96
2051	Concessions et droits similaires	15 550,00	5 711,04	0,00	9 838,96
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	25 139,70	20 066,15	0,00	5 073,55
2152	Installations de voirie	0,00	11 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 050,00	9 066,15	0,00	7 983,85
2184	Mobilier	8 089,70	0,00	0,00	8 089,70
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		40 689,70	25 777,19	0,00	14 912,51
26	Participations et créances rattachées à des participations	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		55 689,70	40 777,19	0,00	14 912,51
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		55 689,70	40 777,19	0,00	14 912,51
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		31 510,30			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 435,51	35 652,30	0,00	4 783,21
10222	F.C.T.V.A.	8 925,21	4 142,00	0,00	4 783,21
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	31 510,30	31 510,30	0,00	0,00
Total des recettes financières		40 435,51	35 652,30	0,00	4 783,21
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		40 435,51	35 652,30	0,00	4 783,21
021	Virement de la section de fonctionnement	41 648,88			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	5 115,61	5 115,61		0,00
28152	Installations de voirie	1 400,00	1 400,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 388,15	2 388,15		0,00
28184	Mobilier	1 327,46	1 327,46		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		46 764,49	5 115,61		41 648,88
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		46 764,49	5 115,61		41 648,88
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		87 200,00	40 767,91	0,00	46 432,09
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2018)												
Dépenses réelles	0,00	25 777,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 777,19
- Equipements municipaux (2)		25 777,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 777,19
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution reporté de 2018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses	0,00	72 287,49	0,00	72 287,49								
Total recettes	31 510,30	9 257,61	0,00	40 767,91								
Solde d'investissement	31 510,30	-63 029,88	0,00	-31 519,58								
RESTE A REALISER au 31/12/2019												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2018)												
Total dépenses	-112 964,46	3 205 151,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 092 187,09
Total recettes	849 440,40	2 637 557,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 486 997,78
Solde de fonctionnement	962 404,86	-567 594,17	0,00	394 810,59								
RESTE A REALISER au 31/12/2019												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché



ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA

2019

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-2 du CGCT).

(2) ou (3) du R. 5711-2 du CGCT). Les groupements de la structure intercommunale ne relevant pas de la structure intercommunale.



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------------------	--	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement	0,00	72 287,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 287,49
20 Immobilisations incorporelles	0,00	5 711,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 711,04
2051 Concessions et droits similaires	0,00	5 711,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 711,04
21 Immobilisations corporelles	0,00	20 066,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 066,15
2152 Installations de voirie	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	9 066,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 066,15
2184 Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
261 Titres de participation	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
001 Solde d'exécution reporté de 2018	0,00	31 510,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 510,30

RECETTES

Total recettes d'investissement	31 510,30	9 257,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 767,91
10 Dotations, fonds divers et réserves	31 510,30	4 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 652,30
10222 F.C.T.V.A.	0,00	4 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 142,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	31 510,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 510,30
Recettes d'ordre	0,00	5 115,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 115,61
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	5 115,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 115,61
28152 Installations de voirie	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	2 398,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 398,75
28184 Mobilier	0,00	1 327,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 327,46

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement	-112 964,46	3 205 151,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 092 187,09
011 Charges à caractère général	-42 294,46	2 041 620,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 959 326,51
60222 Produits d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621 Combustibles	0,00	66,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66,22
60622 Carburants	0,00	2 241,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 241,68
60631 Fournitures d'entretien	0,00	263,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263,48
60632 Fournitures de petit équipement	0,00	5 343,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 343,12

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA

2019

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Familie	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6064 Fournitures administratives	0,00	4 016,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 016,84
611 Contrats de prestations de services	-202 953,94	1 040 084,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	837 130,92
6132 Locations immobilières	0,00	52 053,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 053,96
6135 Locations mobilières	-473,89	38 722,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 248,68
615221 Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	855,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	855,50
61551 Matériel roulant	0,00	69,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69,00
6156 Maintenance	-3 315,00	5 163,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 848,26
6161 Assurance multirisques	0,00	3 510,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 510,70
6161 Etudes et recherches	-129 059,80	302 364,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 304,87
6182 Documentation générale et technique	0,00	1 265,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 265,51
6184 Versements à des organismes de formation	0,00	5 199,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 199,20
6225 Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	557,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	557,87
6226 Honoraires	0,00	15 288,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 288,00
6228 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231 Annonces et insertions	0,00	1 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 188,00
6232 Fêtes et cérémonies	-2 415,97	39 835,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 419,34
6233 Fairs et expositions	-118 634,60	166 015,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 380,77
6236 Catalogues et imprimés	3 488,00	13 390,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 878,40
6237 Publications	-9 960,42	30 959,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 999,01
6238 Divers	-19 884,00	51 812,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 928,43
6241 Transports de biens	0,00	2 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 280,00
6251 Voyages et déplacements	0,00	10 669,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 669,88
6256 Missions	-2 433,14	13 453,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 020,56
6261 Frais d'affranchissement	0,00	5 013,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 013,35
6262 Frais de télécommunications	-1 400,00	19 344,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 944,44
627 Services bancaires et assimilés	0,00	1 475,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 475,83
6281 Concours divers (cotisations...)	0,00	6 046,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 046,00
62878 A d'autres organismes	404 748,30	203 039,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	607 788,09
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	956 074,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	956 074,84
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	484,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	484,39
6336 Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	12 632,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 632,65
6338 Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	1 480,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 480,36
64111 Rémunération principale	0,00	314 234,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 234,10
64112 NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	11 065,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 065,51
64118 Autres indemnités	0,00	133 771,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 771,09
64131 Rémunérations	0,00	145 215,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 215,49

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64138 Autres indemnités	0,00	51 823,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 823,55
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	103 787,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 787,74
6453 Cotisations aux caisses de retraite	0,00	111 001,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 001,13
6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	7 951,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 951,02
6455 Cotisations pour assurance du personnel	0,00	36 946,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 946,01
6474 Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	2 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 898,00
6476 Autres charges sociales diverses	0,00	1 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345,00
6488 Autres charges	0,00	21 438,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 438,80
65 Autres charges de gestion courante	-30 670,00	202 340,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 670,13
65738 Autres organismes publics	0,00	75 757,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 757,58
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres	-30 670,00	124 781,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 111,00
65898 Autres	0,00	1 801,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 801,55
Dépenses d'ordre	0,00	5 115,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 115,61
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	5 115,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 115,61
6811 Dotations aux amort. des immos incorporees et corporees	0,00	5 115,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 115,61

RECETTES

Total recettes de fonctionnement	849 440,40	2 537 557,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 486 997,78
013 Atténuations de charges	0,00	12 280,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 280,73
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	9 468,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 468,82
6459 Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	2 811,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 811,91
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	-7 450,00	23 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 450,00
70875 Par tes communes membres du GFP	-1 750,00	1 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878 par d'autres redevables	-5 700,00	22 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 450,00
74 Dotations, subventions et participations	858 890,40	2 420 351,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 277 241,58
74718 Autres	115 000,00	78 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 500,00
7472 Régions	65 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 755,00
7473 Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748 Autres communes	0,00	90 963,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 963,80
74751 GFP de rattachement	-101 671,01	2 250 887,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 149 216,57
7477 Budget communautaire et fonds structurels	777 806,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	777 806,41
7478 Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	9 392,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 392,15
75814 Redevances sur l'énergie hydraulique	0,00	0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le



ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA

2019

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
Autres produits divers de gestion courante	0,00	9 392,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 392,01
002 Excédent de fonctionnement reporté	0,00	171 633,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 633,32

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)			
011 Charges à caractère général	-112 964,46	3 205 151,55	3 092 187,09
012 Charges de personnel et frais assimilés	-82 294,46	2 041 620,97	1 959 326,51
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	956 074,84	956 074,84
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	5 115,61	5 115,61
65 Autres charges de gestion courante	-30 670,00	202 340,13	171 670,13
RECETTES TOTALES (1)	849 440,40	2 637 557,38	3 486 997,78
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	171 633,32	171 633,32
013 Atténuations de charges	0,00	12 280,73	12 280,73
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	-7 450,00	23 900,00	16 450,00
74 Dotations, subventions et participations	856 890,40	2 420 351,18	3 277 241,58
75 Autres produits de gestion courante	0,00	9 392,15	9 392,15

Sous-fonction 02

020
Administration
générale de la
collectivité

CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	3 205 151,55
011 Charges à caractère général	2 041 620,97
012 Charges de personnel et frais assimilés	956 074,84
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	5 115,61
65 Autres charges de gestion courante	202 340,13
RECETTES TOTALES (1)	2 637 557,38
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent	171 633,32
013 Atténuations de charges	12 280,73
70 Produits des services, du domaine et ventes	23 900,00
74 Dotations, subventions et participations	2 420 351,18
75 Autres produits de gestion courante	9 392,15

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales		Total
	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	72 287,49	72 287,49
Non individualisées en opérations	0,00	72 287,49	72 287,49
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	31 510,30	31 510,30
20 Immobilisations incorporelles	0,00	5 711,04	5 711,04
21 Immobilisations corporelles	0,00	20 066,15	20 066,15
26 Participations et créances rattachées à de	0,00	15 000,00	15 000,00
RECETTES TOTALES (1)	31 510,30	9 257,61	40 767,91
Non affectées aux opérations	31 510,30	9 257,61	40 767,91
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	5 115,61	5 115,61
10 Dotations, fonds divers et réserves	31 510,30	4 142,00	35 652,30

CHAPITRES	Sous-fonction : 02	
	020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (1)	72 287,49	
Non individualisées en opérations	72 287,49	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	31 510,30	
20 Immobilisations incorporelles	5 711,04	
21 Immobilisations corporelles	20 066,15	
26 Participations et créances rattachées à de	15 000,00	
RECETTES TOTALES (1)	9 257,61	
Non affectées aux opérations	9 257,61	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	5 115,61	
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 142,00	

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement
C-1-1-B

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

A2.1

519	Crédits de trésorerie (Total)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

A2.2

Nature chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe - V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		ICNIE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général												

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le plus élevé de chaque ligne, par le numéro de contrat (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option déchange C														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé														
Multiplificateur jusqu'à 5														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Niveau, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

	Indices sous-jacents		(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.	Nombre de produits					
	% de l'encours					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros					
	Nombre de produits					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros					
	Nombre de produits					
(F) Autres types de structures	% de l'encours					
	Montant en euros					

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Emprunt couvert	Instrument de couverture												
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tumeur, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le



ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A2.6

Emprunts (2) Chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortifié	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Financements des dépenses au c/166																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quité.
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quité.
 (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 * Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le
ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2019 (1)

Contrat prunt	Date de souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)		Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial Type de taux (3)	Contrat renégocié Type de taux (3)	Contrat initial Taux act. (4)	Contrat renégocié Taux act. (4)	Contrat renégocié (5)	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (à préciser un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU NON RENSEIGNÉ			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

SLOK

CA 2019

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS**

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	31 510,30	31 510,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		55 689,70	9 257,61
Ressources propres externes de l'année (a)		8 925,21	4 142,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	8 925,21	4 142,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		46 764,49	5 115,61
28152	Amortissement des immobilisations	1 400,00	1 400,00
28183	Amortissement des immobilisations	2 388,15	2 388,15
28184	Amortissement des immobilisations	1 327,46	1 327,46
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	41 648,88	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 257,61	0,00	0,00	31 510,30	40 767,91

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 31 510,30
Ressources propres disponibles	IV 40 767,91
Solde	V = IV - II (3) + 9 257,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT****Ax.3.1**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.3.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV
A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

Intitulé de l'opération :

Date de la délibération :

N° de délibération :

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
14/01/2019	ORDINATEUR HP ELITE MOBILITE	1 613,88	0,00	2
15/01/2019	licences	651,60	0,00	2
21/03/2019	Facture n° FAY900673 du 20/03/2019	4 717,44	0,00	2
13/05/2019	licences et telephones fixes	3 545,17	0,00	2
13/05/2019	LICENCES 3CX	342,00	0,00	2
17/05/2019	BORNES COVOITURAGE	11 000,00	0,00	20
17/10/2019	Facture n° 125730590 du 16/10/2019	1 682,40	0,00	2
09/12/2019	ACHAT ORDINATEUR PORTABLE ZBOOK 15 VG5	1 728,54	0,00	
09/12/2019	ACHAT D UN ORDINATEUR PORTABLE ZBOOK 15VG5	1 728,54	0,00	
09/12/2019	PARTS SOCIALES SCIC Alpes autopartage	15 000,00	0,00	
10/12/2019	ecran pc liyama 24 led prolite xb2474hs b2	505,39	0,00	2
10/12/2019	hp elite book 850 g5 score i5 8250	1 719,31	0,00	2
TOTAL GENERAL		44 234,27	0,00	

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

SLO

CA 2019

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (1)	
Recettes réelles de fonctionnement	3 315 364,46
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Les informations seront extraites de PRESAGE.
 (3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
 (*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
 (**) Hors dépenses d'assistance technique.
 (***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

**IV
B1.1**

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC61015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.
C-3-4-A022

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros			
	Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A		0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B		0,00	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C		0,00	
Provisions pour garanties d'emprunts	D		0,00	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D		0,00	
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II		3 315 364,46	
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III		0,00%	

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

SLOK

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Autres		
Association ASS OUTDOOR SPORTS VALLEY	14 400.00€	
Association CLUB DES ENTREPRISES	8 000.00€	
Association INNOVALES	102 381.00€	
Société MAISON ECONOMIE DEVELOPPEMENT	0.00€	
Personnes de droit public		
Etat		
TRESORERIE D ANNEMASSE	-30 670.00€	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
GLCT GRAND GENEVE	75 757.58€	
TOTAL GENERAL	169 868,58	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA

2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

IV

C1.1

GRADE OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18	0	18	11	5	16
Attaché Chargée de mission aménagement	A	0	0	0	0	1	1
Attaché chargée de mission communication	A	0	0	0	0	1	1
Attaché Chargée de mission communication TEPOS	A	0	0	0	0	1	1
Attaché chef de projet TEPOS	A	0	0	0	0	1	1
Attaché principal	A	1	0	1	1	0	1
Attaché Responsable communication	A	0	0	0	0	1	1
Attaché Territorial	A	12	0	12	6	0	6
Dir. Gén. Serv. 10-20.000 hts	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
adjoit administratif 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
adjoit Administratif principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	0	2	2	0	2
ingénieur	A	0	0	0	0	0	0
Ingénieur principal	A	2	0	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		20	0	20	13	5	18

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/LINT/B/95/001021C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail = 100% présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 90% (quotité de travail = 90%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

IV
C1.1

ELEMENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attachée chargée de mission aménagement	A	ADM		0,00		
Attachée chargée de mission communication	A	ADM		0,00		
Attachée chargée de mission communication TEPOS	A	ADM		0,00		
Attaché chef de projet TEPOS	A	ADM		0,00		
Attaché Responsable communication	A	ADM		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		



P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

CA 2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

	IV
	C1.1

(1) CATEGORIE: A, B et C.

(2) SITUATION: TECHUR ADM: Administratif.

TECH: Technicien.

URB: Urbainisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

36 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (prééciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

SLOK

CA 2019
ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2019	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES**IV**

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

SLO

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE9

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

SLOW

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE9

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

SLO

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IS CA 2019
ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

C3.4

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****1 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	87 200,00	72 287,49	0,00	14 912,51
RECETTES	87 200,00	40 767,91	0,00	46 432,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 608 409,70	3 092 187,09	0,00	516 222,61
RECETTES	3 608 409,70	3 486 997,78	0,00	121 411,92

(1) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	87 200,00	72 287,49	0,00	14 912,51
RECETTES	87 200,00	40 767,91	0,00	46 432,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 608 409,70	3 092 187,09	0,00	516 222,61
RECETTES	3 608 409,70	3 486 997,78	0,00	121 411,92
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 695 609,70	3 164 474,58	0,00	531 135,12
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 695 609,70	3 527 765,69	0,00	167 844,01

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

SLOK

CA 2019

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

Envoyé en préfecture le 25/06/2020

Reçu en préfecture le 25/06/2020

Affiché le

SLOK

CA 2019

ID : 074-200075372-20200619-CS2020_16-DE

P M DU GENEVOIS FRANCAIS - 74 - P M DU GENEVOIS FRANCAIS

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,

A, le

Le Président,

Délibéré par le Non Renseigné, réuni en session

A, le

Les membres du Non Renseigné,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE**I. Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES**Jointes Sans Objet****A - Eléments du bilan**

- | | Jointes | Sans Objet |
|--|---------|------------|
| p.17 A1 - Présentation croisée par fonction | X | |
| p.23 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement | X | |
| p.24 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement | X | |
| p.25 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie | X | |
| p.26 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes | X | |
| p.28 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux | X | |
| p.29 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours | X | |
| p.30 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture | X | |
| p.32 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement | X | |
| p.33 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N | X | |
| p.34 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme | X | |
| p.35 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes | X | |
| p.36 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements | X | |
| p.37 A4 - Etat des provisions | X | |
| p.38 A5 - Etalement des provisions | X | |
| p.39 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses | X | |
| p.40 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes | X | |
| p.41 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionneme | X | |
| p.42 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement | X | |
| p.43 A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement | X | |
| p.44 A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement | X | |
| p.45 A8 - Etat des charges transférées | X | |
| p.46 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers | X | |
| p.47 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) | X | |
| p.48 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) | X | |
| p.49 A10.3 - Opérations liées aux cessions | X | |
| p.50 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) | X | |
| p.51 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) | X | |
| p.52 A11 - Etat des travaux en régie | X | |
| p.53 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale | X | |

B - Engagements hors bilan

- | | | |
|--|---|--|
| p.54 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement | X | |
| p.55 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement | X | |
| p.56 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail | X | |
| p.57 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé | X | |
| p.58 B1.5 - Etat des autres engagements donnés | X | |
| p.59 B1.6 - Etat des engagements reçus | X | |
| p.60 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions | X | |
| p.61 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents | X | |
| p.62 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents | X | |
| p.63 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale | X | |

C - Autres éléments d'informations

- | | | |
|--|---|--|
| p.64 C1.1 - Etat du personnel | X | |
| p.67 C1.2 - Action de formation des élus | X | |
| p.68 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier | X | |
| p.69 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement | X | |
| p.70 C3.2 - Liste des établissements publics créés | X | |
| p.71 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe | X | |
| p.72 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe | X | |
| p.73 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes | X | |
| p.74 C3.6 - Identification des flux croisés | X | |

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- | | | |
|--|---|--|
| p.75 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes | X | |
| p.76 D2 - Arrêté et signatures | X | |

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)